

Informations de la Mairie... Informations pratiques

Encore et toujours des incivilités

Une nouvelle fois, notre commune est la cible de comportements scandaleux : des personnes indécates ont confondu le parking de notre cimetière avec les bennes de la déchetterie d'Ecuelles. Sacs de gravats ou taille de haies, plusieurs déversements sauvages ont de nouveau été constatés à cet endroit.

Une des tables de pique nique que nous avons installées à la Roche du Sault a été volée. Le Conseil municipal réaffirme sa colère et son incompréhension face à de tels agissements. Des plaintes ont été déposées.

Nous rappelons que la déchetterie d'Ecuelles est ouverte **gratuitement** du lundi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 10h à 13h (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars).

Un problème d'assainissement ?

Nous vous rappelons que pour tout problème sur votre branchement d'assainissement sous le domaine public (entre la boîte de raccordement et le réseau de collecte), il faut contacter le **SIDASS Moret Seine et Loing** au 01.64.70.58.40. du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. ou **VEOLIA EAU** au 0811 900 400, 24h/24 et 7i/7.

SMITOM : journée portes ouvertes

Comme chaque année lors de la Semaine du Développement Durable, le Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) vous invite à visiter librement son usine de tri et de retraitement des déchets. Rendez-vous le samedi 2 avril de 10h à 17h à Vaux le Pénil.

Enquête cadre de vie et sécurité

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise du 17 janvier au 16 avril 2011 une enquête sur le cadre de vie, de la qualité de l'environnement, de l'habitat et de la sécurité (cambriolage, vol, vandalisme, agression). Cette enquête est menée à l'échelon national sur un échantillon de 25 500 logements. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice, M^{me} **Josyane PAIX**, prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle d'accréditation. Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.

Permanences en mairie

Le samedi de 10h30 à 12h, Madame le Maire ou ses adjoints vous recevront

En février

05/02 Jacques ILLIEN
12/02 François DEYSSON
19/02 Marie Claude BONNET
26/02 B. de ROYS ROBINSON

Mairie Tél : 01 64 24 93 08

Fax : 01 64 24 90 73

mairie.villecerf@wanadoo.fr

Secrétariat ouvert au public

mardi de 14h à 18h30
mercredi de 14h à 17h30
vendredi de 14h à 17h30
samedi de 9h à 12h00

La bibliothèque municipale

vous accueille tous les samedis de 10h à 12h en période scolaire.

Inscription et prêts gratuits

Ecrivez-nous

villecerfexpress@orange.fr
idjeunesvctf@orange.fr

SERVICES D'URGENCE

| | |
|--|--|
| SAMU | 15 depuis un poste fixe ou 112 depuis un portable |
| GENDARMERIE | 17 ou 112 |
| POMPIERS | 18 ou 112 |
| CENTRE ANTI-POISONS | 01 40 05 48 48 |
| Commissariat de Moret | 01 64 70 56 36 |
| Urgences médicales | Composer le 15 |
| Urgences dentaires | 08 92 23 11 28 |
| Pharmacie de Garde | |
| Adressez-vous au commissariat de Moret | |
| ERDF dépannage 24h/24 | 08 10 33 30 77 |
| SAUR dépannage 24h/24 | 08 10 01 50 16 |

VILLECERF EXPRESS

villecerfexpress@orange.fr
01 64 24 93 08

BULLETIN MUNICIPAL N° 44

Février 2011

Le saviez-vous ? Le Conseil Général de Seine et Marne contribue à plus de 80 % au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) contre 54 % pour la moyenne nationale. En 2011, il consacrera 106 millions d'euros soit 12 % des dépenses de fonctionnement du budget départemental contre 82 millions en 2005.

Editorial du Maire

Le début d'année se prête au bilan. Nous entendons le faire sans complaisance. Certains dossiers ont abouti, d'autres ont été abandonnés ou restent à réaliser. La volonté d'une gestion budgétaire dynamique et rigoureuse continuera à guider nos choix.

Parmi les dossiers bouclés, les Villecerfois ont pu noter : une amélioration de la voirie et de la sécurité routière ; la réouverture après travaux de notre église en juin 2010 ; l'avancement de notre PLU ; les aménagements autour de la mairie ainsi que la propreté accrue du village grâce à l'embauche d'un deuxième employé communal en CAE ; enfin, la réouverture de notre épicerie communale, événement particulièrement important pour la vie du village.

Villecerf n'échappe pas aux réductions budgétaires de l'Etat. Nous ne pouvons que regretter la nouvelle réduction imposée des horaires de notre Poste, réduction que nous ne cautionnons pas, ainsi qu'une fermeture de classe qui nous a conduits à abandonner le projet de construction du bâtiment Espace Enfance.

Les trois prochaines années, nos investissements seront consacrés à la poursuite des dossiers déjà évoqués (*sécurité routière, PLU, toiture nord de l'église à mettre hors d'eau*). Nous nous attacherons à améliorer la sécurité des accès à l'école et à l'épicerie, à la construction d'un atelier municipal et à la réparation du lavoir. Le conseil poursuivra, en priorité, sa réflexion sur la suppression du préfabriqué, dans l'optique de l'aménagement de l'école élémentaire et de la place. Les jeunes ne seront pas oubliés. Outre les activités de la Communauté de Communes, un terrain à bosses municipal est prévu en 2011, la réflexion sur un terrain de sports polyvalent est engagée.

Vous pouvez compter sur l'équipe municipale !

Marie Claude Bonnet

L'AGENDA...

• 5 février, à 20h30, Tremplin des jeunes talents à la salle des fêtes de Nemours

• 5 et 6 février, de 9h à 19h, salon des antiquaires à Bourron Marlotte

• 8 février, à 20h30, "Mardis Jazzy" à l'espace Nino Ferrer à Dammarie les Lys

• 9 février, à 15h, Pierre et le Loup à l'Espace Saint Jean à Melun

• 27 février, de 8h à 18h, marchés des collectionneurs au foyer communal à Souppes

• 28 février, à 14h et 18h, Connaissances du monde : Prague et la Bohème au cinéma Les Variétés à Melun

• 5 mars, à 14h en mairie, cérémonie des jeunes majeurs de l'année 2010

Directrice de publication :

M-C. Bonnet

Rédaction :

A.Barbaud, B. Buckenham,
B. de Roys Robinson,
F. Deysson et J. Illien

Les infos du Conseil municipal du 28 janvier 2011

• Sécurisation de la RD 218

L'assistance d'un cabinet d'études en tant que maître d'œuvre pour les travaux de voirie devant l'épicerie communale est obligatoire. La commission "Travaux" a présenté les résultats de son travail. Deux cabinets TECHNIC et CERAMO ont été reçus. Sur de nombreux points essentiels, la proposition du cabinet CERAMO a été jugée plus performante. En termes de coût, l'offre du cabinet CERAMO était moins chère. Après délibération, le Conseil municipal retient l'offre du cabinet CERAMO pour un montant de 5 740,80 € T.T.C. Une réunion publique sera organisée prochainement sur ce dossier.

• DGE 2011

Pour pouvoir prétendre à des subventions à hauteur de 30% de la part de l'Etat pour la construction du futur atelier municipal dans la cour de la mairie et pour la 2^{ème} tranche des travaux de l'église, le Conseil a pris une délibération permettant à notre commune de prendre rang pour la Dotation Générale d'Equipement (D.G.E.) pour l'année 2011.

• Déneigement

Le déneigement de certaines de nos routes n'est plus pris en charge par le Conseil général. Le Conseil municipal réfléchit à l'achat d'équipements simples et adaptés (lame, saleuse) à installer sur un tracteur.

Si les contraintes techniques paraissent assez faciles à résoudre, l'application des lois et des règlements administratifs semblent plus contraignante. Nous vous en reparlerons.

• Défibrillateur

Le Conseil municipal réfléchit à l'installation d'un défibrillateur cardiaque aux abords de la salle polyvalente. Avant de prendre sa décision, le Conseil souhaite affiner sa réflexion en interrogeant les autorités compétentes et les spécialistes. Là encore, nous vous tiendrons informés de l'état d'avancement de ce dossier.

Rappel sur l'arrivée de la TNT en Ile de France

Nous vous avons déjà informés dans un précédent VE que la Télévision Numérique Terrestre (T.N.T.) arrivera en Ile de France le 8 mars 2011. A partir de cette date, si vous êtes équipé d'une antenne type râteau ou d'une antenne intérieure, votre télévision ne pourra plus fonctionner. Il vous faudra faire l'acquisition d'un adaptateur TNT externe ou faire installer une parabole. Dans tous les cas, renseignez-vous soit auprès d'un professionnel agréé, à l'adresse www.tousaunumerique.fr ou au 0970.818.818.

Utilisation des produits phytosanitaires

Depuis le Grenelle de l'Environnement, la Communauté de Communes a décidé de mettre en place un programme de sensibilisation et préservation des espaces naturels et des ressources en eau. Pour sa part, notre municipalité a commencé à réduire l'usage des produits phytosanitaires (*dés herbants, pesticides, engrais*). Nos deux employés communaux ont participé à une journée de formation/sensibilisation en novembre 2010. Le désherbage de Villecerf a été réalisé manuellement, le pulvérisateur n'ayant été utilisé que très occasionnellement avec des dosages revus nettement à la baisse. Cette politique de protection de notre environnement sera poursuivie avec une grande vigilance.

Une nature à préserver La vie du village...

Fidèles aux principes de respect de l'environnement, la commune et l'association de chasse se mobilisent pour la 2^{ème} opération Nature Propre. Elle se déroulera le samedi 12 mars de 14h30 à 17h30. Le départ et l'arrivée se feront sur la place du village. Une paire de gants et un sac vous seront fournis. Afin d'être visibles sur le bord de la route, munissez-vous d'un gilet de sécurité.

Du côté du Foyer Rural

Claude Saloy nous a quittés le 17 janvier dernier. Installé en 1975 à Villecerf, Claude laissera de nombreux souvenirs dans nos mémoires. Depuis trois ans, Claude avait repris la trésorerie du Foyer Rural où il comptait de nombreuses amitiés. Les amis de la Roche du Sault perdent un bon camarade, de nombreux Villecerfois un ami, l'amicale des Boules Morétaines un responsable dévoué. Si chacun a pu apprécier la grande rigueur et les qualités morales de l'ancien officier qu'il était, ceux qui le connaissaient mieux savaient que Claude était un ancien sportif de haut niveau. Il avait participé à plusieurs Jeux Olympiques au sein de l'équipe de France de tir, en tant qu'athlète d'abord, puis comme arbitre. Cet homme modeste, sur lequel on pouvait toujours compter, avait le goût du travail bien fait et savait se montrer disponible dès qu'il le pouvait. Claude a donné beaucoup de son temps à l'école lors de la scolarité de ses enfants, et encore très récemment, lors des dernières kermesses. Beaucoup garderont le souvenir d'un conteur né. L'écouter évoquer une vie originale et bien remplie était un vrai plaisir.

Compte tenu de sa disparition, le Foyer Rural a décidé de reporter le repas de ses 20 ans d'existence. Initialement prévu le 27 février, il aura lieu 15 mai.

Soirée de la Saint Patrick

La section Folk "Danses du Monde" du Foyer Rural organise sa 10^{ème} fête de la Saint Patrick. Elle aura lieu le samedi 19 mars 2011 à 20 h 30, dans la salle polyvalente, avec le concours du groupe Steam Up. Composé de 7 musiciens ayant tous de fortes affinités avec l'Irlande, Steam Up propose de la musique traditionnelle irlandaise (reels, jigs, slip jigs, polkas, hornpipies et autres "barn-dances") mais aussi des chansons traditionnelles en gaélique ou en anglais.

Bonne ambiance assurée ! Pour tous renseignements et réservations adressez-vous au 01.64.24.92.79.

Qualité de l'eau à Villecerf

Le syndicat regroupe quatre communes : Dormelles, Thoury-Ferrottes, Villecerf, Ville Saint Jacques puis, à partir du printemps 2011, la commune de Voulx. Au 1^{er} janvier 2010, le syndicat desservait 1639 habitations et a distribué plus de 162 000 m³ d'eau.

La turbidité de l'eau distribuée est de bonne qualité (mesurée : 0,85 NFU - limite : 2 NFU). L'eau est à 100 % conforme aux normes bactériologiques. Par contre, les normes ont été régulièrement dépassées pour les pesticides (mesurés : entre 0,15 µg/l et 1 µg/l - limite 0,5 µg/l). Depuis fin avril 2010, l'usine de traitement des pesticides fonctionne et le taux de pesticides désormais mesuré est quasiment nul (0,01 µg/l).

Enfin, en ce qui concerne les nitrates, la valeur moyenne est de 37 mg/l pour une norme fixée à 50 mg/l. Une structure est malgré tout prévue pour pouvoir les traiter si le besoin s'en faisait sentir. Grâce à ses 26 analyses annuelles, le syndicat reste très vigilant sur la qualité de l'eau distribuée.